

Vote en ligne pour l'élection des représentants des parents d'élèves au Conseil d'administration du Lycée Jean Hinglo

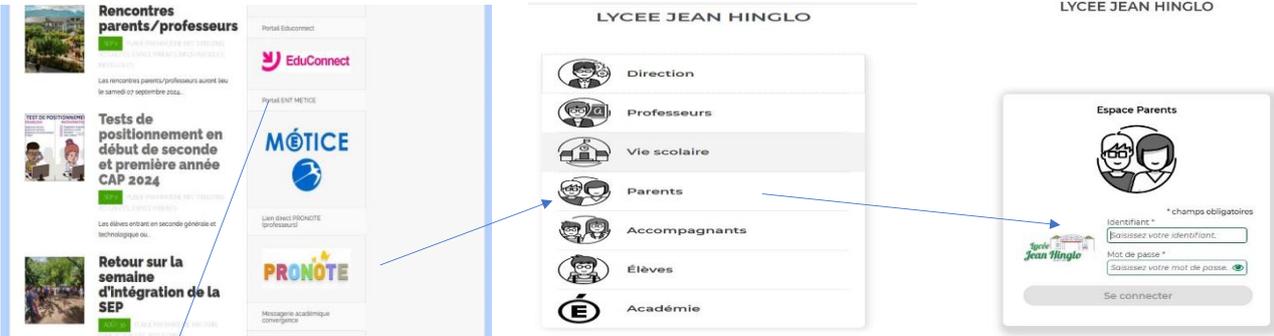
Cette année le vote des représentants des parents d'élèves au conseil d'administration s'effectue par le biais de PRONOTE.
Ci-dessous la procédure à suivre :

1/-Connectez-vous sur votre espace PARENTS de PRONOTE:

Vous pouvez aller directement à PRONOTE si vous l'avez déjà téléchargé ou passer par le site de l'établissement à l'adresse suivante:

<https://etab.ac-reunion.fr/lyc-jean-hinglo/>

De là, vous avez accès directement à PRONOTE



ou à EDUCONNECT qui mène aussi à PRONOTE via METICE.



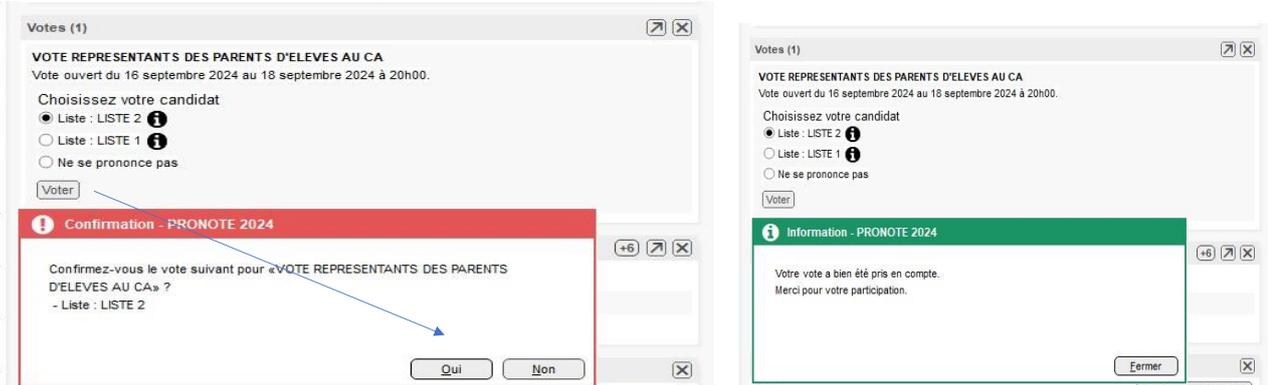
Pour ceux qui choisissent de se connecter via EDUCONNECT, les identifiants des comptes non activés seront renvoyés aux parents concernés. Un guichet d'aide sera mis en place durant la durée du scrutin pour accompagner les parents en difficulté.

2/-Dès l'ouverture du vote le mercredi 02 octobre à 08h00 jusqu'au vendredi 04 à 14h00 sur votre page d'accueil, une fenêtre "Votes" apparaîtra à droite de l'écran.

En cliquant sur le "i" vous accédez aux noms des membres des listes,



3/-Dans cette fenêtre de vote , cliquez sur l'un des choix proposés puis cliquez sur "voter".



4/-Confirmez votre vote en cliquant OUI sur la fenêtre qui apparaît.

5/-Un message de confirmation apparaît. Vous pouvez alors fermer la fenêtre, votre vote est bien pris en compte.